



# LE PETIT EYGURANDAIS

N° 14 – JANVIER-FEVRIER-MARS-AVRIL 2018



Conformément à la politique numérique et écologique prônée par le gouvernement, le petit journal est consultable en intégralité sur votre site internet : [www.eygurande-et-gardedeuil.fr](http://www.eygurande-et-gardedeuil.fr)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Le Maire, Guy PIEDFERT – **Elus** : Micheline LABRUE-Daniel GONTHIER

**Comité de rédaction** : Catherine RACCOURSIER-Nadine FAURE-Chantal FAURE-Béatrice PIEDFERT-Jean-Michel BLATTER –

**Aide technique** : Christine BORDIER, secrétaire de Mairie

## SOMMAIRE

LE MOT D'ACCUEIL-page 1  
LE MOT DU MAIRE-page 2  
L'INTERCOMMUNALITE-pages 3&4  
VIE DE LA COMMUNE-pages 4 à 15  
PROTECTION ET SURVIE DE  
NOTRE ENVIRONNEMENT-pages 15 à 19  
LES RECETTES DE SAISON- pages 20&21  
MEMO-page 36

UN PEU DE REFLEXION... - pages 22 à 24  
VIE ASSOCIATIVE-pages 25 à 29  
LES DICTONS et toujours un peu de réflexion...-page 30  
INFORMATIONS/RECOMMANDATIONS PRATIQUES-pages 31 à 34  
HOMMAGE-page 35

## LE MOT D'ACCUEIL



- toc, toc, toc !!
- qui c'est ?
- C'est lapinou
- Lapinou qui ?
  
- **Lapinou year !**

Bonne année à toutes et tous de la part du comité de rédaction. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël, un réveillon tout en douceur et une

année 2018 aussi agréable que possible.

**LE PETIT EYGURANDAIS** est sauvegardé par voie électronique et sous format papier à la Mairie.

**N.B.** : Vos idées, vos réactions, vos propositions sont les bienvenues via le mail de la mairie de la commune :

[mairie-eygurande@wanadoo.fr](mailto:mairie-eygurande@wanadoo.fr)

Bonne lecture à tous.



**PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31 DECEMBRE 2017**

Les fêtes de fin d'année approchent, la magie de Noël fait encore briller les yeux des enfants surtout par la profusion de publicités plus alléchantes les unes que les autres qui poussent à consommer. Des étoiles s'allument, d'autres s'éteignent, ainsi va la vie... Nos communes rurales se sentent de plus en plus délaissées, les nouveaux technocrates placés aux responsabilités ayant plus dans leur ADN la fibre "métropole" que la fibre "rurale".

Mais c'est le début de l'histoire politique de nos nouveaux gouvernants. Demain nous dira si leur action bénéficiera à l'ensemble de notre pays ou à une catégorie bien spécifique. En ce qui concerne notre village, ce quadrimestre aura vu la construction d'un bâtiment municipal. D'une surface de 60 m<sup>2</sup>, ce hangar métallique vient compléter les bâtiments dévolus aux services techniques de la municipalité. Le coût de 17 000,00 € est minoré par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 25 %. Les employés municipaux ont exécuté l'implantation et la chape.

Les logements mis en location sont à ce jour tous loués. Ils ont, pour 4 d'entre eux bénéficié de toilette plus ou moins approfondis (voir rubrique travaux page 4). La fibre qui a équipé notre nœud de raccordement (NRAZO) a apporté une amélioration contrairement à ce que certaines rumeurs tentent de faire croire. Les clients ORANGE ont vu une amélioration de leur réception internet et, pour ceux qui se sont équipés d'un "FEMTOCELL", la téléphonie mobile est accessible dans leur maison et sur un périmètre proche.

Néanmoins, le combat continue pour que notre territoire ait accès à la téléphonie mobile et à un minimum d'internet. Le très haut débit n'est pas forcément nécessaire à tout le monde et, ne rêvons pas, n'arrivera pas demain dans nos campagnes. Mais il est indispensable qu'à l'heure de la dématérialisation des actes administratifs (carte d'identité, passeport, carte grise, déclaration d'impôts...) tout citoyen puisse avoir un débit suffisant pour télétransmettre. C'est le sens de mon engagement tant auprès de l'association des Maires Ruraux de France (AMRF) que du Conseil Départemental. Notre Communauté de Communes voit s'ouvrir de grands chantiers. Vous trouverez dans ce numéro l'avancée de ces travaux.

La municipalité présentera ses vœux à la population le 19 janvier 2018 à 18h30 à la salle municipale. Notez la date sur vos agendas, vous êtes cordialement invités à la cérémonie. Je vous souhaite à toutes et tous un Joyeux Noël, fête traditionnelle familiale et de bonnes fêtes de fin d'année. Bonne lecture.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT

**JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018**



### **CONGES ANNUELS SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

**La mairie sera fermée pendant les fêtes. Une permanence sera assurée le 22 décembre 2017 de 14h à 18h30 - le 27 décembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 18h30 – le 30 décembre 2017 de 9h à 12h - EN CAS D'URGENCE APPELER : 0672710166 – 0681778570-0634055599-0680489208**

# L'INTERCOMMUNALITE

---

La Communauté de Communes ISLE DOUBLE LANDAIS s'étant substituée à la commune sur la majorité des compétences, c'est donc en son sein que se prennent les décisions. Pour ce faire, une réunion dite de "bureau" réunit, une fois par semaine, les Maires ou leur représentant et les vice-présidents chargés des différentes commissions. Des propositions sont travaillées en bureau et présentées pour validation au Conseil Communautaire.

Plusieurs projets ont ainsi pu être lancés dernièrement :

- Création d'un espace de développement économique à l'emplacement de l'ancienne caserne de pompiers et de la biocoop à Montpon
- Extension de la Maison de santé pluridisciplinaire de Montpon. En effet, l'arrivée à ce jour de deux médecins généralistes et de nouvelles consultations avancées permet d'occuper l'ensemble de l'espace prévu dans le bâtiment initial. Un agrandissement d'un montant de 150 000,00 € HT a été validé. Il comprendra : une salle de petite chirurgie – deux bureaux pour des consultations avancées – un bureau pour un médecin généraliste.
- La construction d'un centre de loisirs (accueil de loisirs sans hébergement) à Moulin Neuf a été actée pour un montant de 619 000,00 € HT;
- Projet d'extension de la caserne de gendarmerie de Montpon.

A ce jour, l'effectif actuel est de 1 officier et de 8 sous-officiers soit 9 logements. L'effectif pourrait évoluer vers 4 agents supplémentaires. La demande de la gendarmerie consiste donc en la construction de deux logements supplémentaires de type T3-T4, de deux studios et de l'extension de la partie bureaux.

Autre sujet de discussion : l'école. Une lettre récente de Mme l'Inspectrice d'académie de la Dordogne alerte sur l'importance des regroupements scolaires pour éviter la fermeture des écoles du village. Pour l'instant, notre R.P.I. (regroupement intercommunal) n'est pas en danger car il y a suffisamment d'enfants qui le fréquentent mais la tendance est un regroupement des classes. Les groupes scolaires doivent avoir 4 classes pour ne pas être inquiètes (norme d'aujourd'hui mais qu'en sera-t-il demain ?). Une réflexion est donc lancée pour le maintien d'une école de la Double. A suivre. Néanmoins, la rentrée 2018 verra le retour à la semaine de 4 jours, décision actée à l'unanimité des communes de la communauté après avis du corps enseignant.

Autre sujet brûlant, l'urbanisme et notamment la planification avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Jusqu'alors nous étions en carte communale et nous avons décidé, en accord avec la D.D.T., la chambre d'agriculture, la préfecture, etc... des zones constructibles. Le SCOT devient l'outil de planification des territoires et le nôtre, porté par le pays de l'Isle en Périgord s'étend de ST ALVERE à MOULIN-NEUF soit 3 communautés de communes + 1 communauté d'agglomération soit en chiffres : 148 000 habitants et 96 communes. Ce document important va définir le projet de développement du territoire pour les 15 à 20 ans qui viennent en matière de développement économique, d'habitat, de transports, de préservation des espaces notamment agricoles ou encore de couverture numérique. C'est donc un enjeu majeur pour lequel les élus doivent s'engager afin de défendre au mieux leur bout de territoire. Et, comme le PLUI doit être compatible avec le SCOT, cela

commence par défendre nos zones à urbaniser ou à conserver en l'état. Toutes les communes qui revoient leurs documents d'urbanisme perdent entre 25 et 40 % de leurs terrains constructibles. Donc, pour ceux qui en possèdent, il faut vous presser, soit de les vendre, soit de bâtir, car demain il sera peut-être trop tard.

En ce qui me concerne, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour défendre notre ruralité, nos valeurs. Je suis intervenu plusieurs fois, notamment devant des élus Périgourdins, pour leur expliquer que nous ne souhaitons pas devenir une réserve où rien ne pourrait se faire sous prétexte de préserver un espace pur pour nos chers citoyens qui viennent s'y promener. La Double est et doit être avant tout un lieu de vie (et non pas de nuisances → ball-trap, éoliennes...).

Une nouvelle campagne d'élagage aura lieu cette année. Je rappelle toutefois que les arbres placés au-delà du sommet du fossé doivent être traités par les propriétaires.

En ce qui concerne le tourisme, 2017 aura vu une augmentation des touristes sur notre territoire. Tous les indicateurs sont à la hausse (Promenade en gabarre : 6219 visiteurs contre 5352 en 2016 – site du Duellas, canoë-kayak, office de tourisme...). Le travail de fond commence à porter ses fruits et il ne faut pas relâcher l'effort.

## VIE DE LA COMMUNE

---

### TRAVAUX

**Achat matériel** : petit outillage (perceuse, forets, tournevis, aspirateur air-eau, brouette...) – achat d'un gyrobroyeur

### **Travaux** :

1. Rénovation du garage dans la cour de l'école (achat matériaux par la Mairie, travaux exécutés par le comité des fêtes du village (LA GUIRANDOLE)
2. Achat et pose d'un hangar métallique de 60 m<sup>2</sup> (17 000,00 €) – implantation chape et finitions sol réalisés par les employés communaux et électrification du bâtiment
3. Réfection logements communaux après départ locataires (ex logement de Mme BREMOND : peintures – dépose moquette et mise en place parquet flottant – logement Mairie : nettoyage + rafraîchissement peinture entrée – logement ancienne épicerie : très dégradé – nettoyage +++ - changement plan de travail cuisine, peinture, fabrication et pose volets bois sur portes fenêtres – logement du bourg – ex Duret/Ternat : 2<sup>ème</sup> partie : remaniage complet de la toiture avec changement des chevrons, des liteaux, des rives et du faîtage – début démolition intérieure – pose compteur électrique – logement ancien presbytère : branchement sortie fosse septique au collecteur bourg
4. Chapelle de Gardedeuilh : pose d'un compteur électrique

Merci à Pascal LACOSTE pour le prêt d'un échafaudage et à la Communauté de Communes pour le prêt du tracto-pelle.

Merci à Nadine et Chantal FAURE et à Jean-Jacques, habitants du village et précieux bénévoles, qui ont transformé l'ancienne cabine téléphonique du bourg en bibliothèque libre avec goût et au profit de nos concitoyens. (voir article en page 7).

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes "LA GUIRANDOLE" pour la rénovation du garage situé dans la cour de l'école.

### DECORATION DU BOURG POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE

Angélique, Micheline, Bastien et moi-même avons préparé les décorations de Noël qui devaient être accrochées sur les sapinettes exposées dans la rue principale du bourg.

Nadine, Chantal, Catherine, Micheline, Jean-Jacques et moi-même avons décoré le bourg pour les fêtes de fin d'année. Une vingtaine de sapinettes sur lesquelles nous avons accroché des décorations ornent la rue principale. L'extérieur de la Mairie a également bénéficié d'un air de fêtes.

Nous sommes heureux d'avoir contribué à égayer notre commune, à l'occasion de cette période où chaque village et chaque ville tente de mettre de la gaieté dans leurs rues à moindre coût. (et des idées fusent déjà pour l'année prochaine !)

*LE MAIRE – GUY PIEDFERT*



### TELETHON 2017

**Le samedi 9 décembre 2017 à 12 heures une vingtaine de pompiers bénévoles sont passés à la salle municipale de la commune afin de recueillir les dons. Nous n'étions malheureusement que 4 personnes à les accueillir avec des boissons et des gâteaux mais nous avons fait de notre mieux.**

**LE MAIRE – GUY PIEDFERT**



## **BILAN DES MANIFESTATIONS**

### **Commémoration du 11 Novembre 1918**

Le samedi 11 novembre 2017 à 11h30, une trentaine d'Eygurandaises et d'Eygurandais se sont retrouvés sur la place du foyer municipal pour commémorer la victoire et la paix et rendre hommage à tous les morts pour la France.

Cette année, a été célébré le centenaire de l'année 1917 qui a été un tournant dans la guerre de 14/18 et qui, d'avril à Octobre 1917, a vu le sacrifice de milliers de soldats au "chemin des dames". Cet échec sanglant ayant affecté le moral des combattants et celui de l'arrière, Georges CLEMENCEAU était appelé à 76 ans à former le gouvernement et à remobiliser la nation avec l'obsession de mener la France à la victoire. Depuis la loi de 2012, nous rendons hommage le 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France quels que soient les conflits. Ce jour-là, la nation reconnaissante honore et perpétue l'indispensable mémoire.

Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents et un grand merci à nos amis britanniques qui se sont joints à nous en ce jour commémoratif.

*Le Maire – Guy PIEDFERT*



---

### **SOIREE FLECHETTES AU RESTAURANT LA PETITE DUCHE**

Liz et Sébastien SIRI ont décidé d'organiser à nouveau les soirées fléchettes dans leur restaurant. Nous y avons assisté le samedi 2 décembre dernier et voulions témoigner de l'ambiance cordiale et joyeuse qui a régné durant cette soirée où chaque participant joue contre un autre. Pas besoin d'être un "pro" des fléchettes ; ce qui compte c'est de s'amuser en essayant malgré tout de gagner. Quel que soit votre adversaire, c'est le côté convivial qui prime. Durant la soirée, on peut se restaurer avec des plats au prix modique et néanmoins goûteux.

Catherine, Jean-Michel et Béatrice

# La bibliothèque libre



## Mini bibliothèque :

Après avoir peint la cabine en juin dernier avec Jean-Jacques, fin octobre nous avons installé des étagères et des écriteaux en bois de chêne "book, livre" sur ceux-ci.

Cette dernière étant disponible comme prévu le 1er octobre 2017.

Ainsi citoyens français, anglais, à vos échanges. ..et bonne lecture à tous.

*Nadine et Chantal*

## **REPORTAGE**

### **GARDE - MANGER " Larder Anglaise "**

Situé au lieu-dit "Le Grand Bâtard", James et Karen vous ouvrent la porte de leur épicerie anglaise, "thé, conserverie, biscuiterie, épices, sauces et autres" du mercredi au samedi de 10h30 à 13h30.

Produits "british" à découvrir avec un accueil très chaleureux.

*Nadine et Chantal*



17 volontaires ont bien voulu participer en ce 23 septembre 2017 à la "Journée citoyenne" organisée à l'initiative de la Mairie. L'objectif de ce rendez-vous annuel est de se retrouver autour d'un projet commun, en l'occurrence "nettoyage, élagage, plantation et désherbage autour de l'église" afin que chacun puisse s'approprier le lieu et donner son avis sur l'aménagement futur de celui-ci. L'objectif a été atteint : des bulbes de fleurs ont été plantés, tout a été nettoyé et élagué grâce aux participants. Une idée de rénovation du terrain de boules a été lancée. Chacun a trouvé sa place et a participé aux travaux de 8h30 à 12h30.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes présentes qui se sont retrouvées au foyer municipal pour un repas bien mérité offert par la Mairie.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain.

**GUY PIEDFERT**



## JE JARDINE MON VILLAGE

### TROTTOIRS FLEURIS

En cette période, difficile de faire des semis ou des plantations. Mais nous avons constaté toutefois des repousses aux interstices des trottoirs.

Si les aspirateurs de nos collègues "jardinier de la commune" ne nous envoient pas trop les graines, alors dans quelques mois des fleurs apparaîtront. Nous continuons à la maison, de faire nos semis et bouturages pour le printemps prochain.

Pour le plaisir des yeux et des insectes pollinisateurs.

*Nadine, Chantal et Catherine*

## MANIFESTATIONS/REUNIONS PUBLIQUES/VIE DU VILLAGE

**Le Maire et son conseil municipal vous invite à participer aux VŒUX de la municipalité**  
**LE VENDREDI 19 JANVIER 2018 A 18 H 30 à la salle des fêtes du village**

### SOIREE AU RESTAURANT LA PETITE DUCHE

**Samedi 27 janvier 2018 : soirée QUIZZ**

**Samedi 24 février 2018 : soirée QUIZZ**

**Samedi 10 mars 2018 : soirée FLECHETTES**

**Samedi 24 mars 2018 : soirée QUIZZ**

**Samedi 7 avril 2018 : soirée DANSANTE**

**Samedi 21 avril 2018 : soirée QUIZZ**

## SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Septembre 2017 à 18 heures 30

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Date de convocation :** 05/09/2017

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

**Présents :** MM. PIEDFERT, GONTHIER, LEDOUX, PASCAL, Mmes LABRUE, BREULAUD.

**Excusés :** MM. RETIF, VALETTE, Mme VALADE.

Pouvoirs de M. RETIF à Mme LABRUE- Mme VALADE à M. LEDOUX- M. VALETTE à M. PIEDFERT. Secrétaire de séance Monsieur LEDOUX Bastien.

**Mise à disposition « Agent école » Mme DAMONEZ Catherine :**

Délibération pour mise à disposition de Madame DAMONEZ Catherine pour le ménage à la mairie 3 heures par semaine, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Décision adoptée à l'unanimité.

**Décision modificative – virement de crédits n° 2 :**

DM pour cautions loyers à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. (Mme MONSALUT – Mme VANGESSELEN)

Compte 165 INVESTISSEMENT Recettes : + 920,00 € -

2183 INVESTISSEMENT Dépenses : - 920,00 €

**Projet limitation de vitesse de « 90 » à « 70 » sur la VC 201 de « la croix du Bonneau » à « Maison Rouge » :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de prendre un arrêté pour limiter la vitesse sur la VC 201, de « 90 » à « 70 ». Abstention : Mme VALADE. « POUR » les autres membres du conseil.

**Point sur les travaux sur les logements et sur les autres travaux :**

- Les travaux de rénovation (peintures) ont été réalisés dans l'ancien logement occupé par Madame BREMOND. Occupé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par Madame VANGESSELEN.
- Les quelques petits travaux de rénovation du logement occupé ultérieurement par Madame ROUMANIE, au-dessus de la mairie, ont été réalisés. Ce logement est occupé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par Madame MONSALUT.
- Madame LUSSEAU a fait parvenir sa lettre de préavis pour quitter le logement (ancien commerce). Des travaux doivent être réalisés, les locataires doivent refaire les peintures, et faire changer la vitre de la baie vitrée qui a reçu un impact, ils doivent contacter leur assurance.
- Les travaux sur l'ancienne maison DURET sont en cours, toiture presque finie et peinture en cours.
- L'Union Régionale SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) doit nous faire une étude énergétique, pour l'aménagement du deuxième logement dans l'ancienne maison DURET.
- ENEDIS doit venir à partir du 18-19-2017 pour faire le raccordement et le branchement électrique de la Chapelle de Gardedeuilh.
- Le garage métallique est en cours de construction par l'entreprise SECA Constructions Métalliques.

#### **Rentrée scolaire 2017-2018 :**

- La rentrée a été perturbée par des problèmes de PC, plus de téléphone et plus d'accès internet. Problèmes résolus par Orange, changement de Box Internet.
- Problème de serrure cassée à la porte d'entrée, Monsieur SICAIRE en a commandé une autre.

#### **Journée Citoyenne :**

Le Samedi 23 septembre 2017 de 8h30 à 12h30, vous êtes conviés à la journée citoyenne. Nous nous retrouverons pour embellir la place de l'église et le Bourg. Un casse-croûte clôturera cette journée.

#### **Questions diverses :**

- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle a écrit à Madame La Préfète concernant leur inquiétude quant à la dégradation du milieu aquatique et des zones humides du bassin des « Dûches », consécutif à une éventuelle pollution due au Ball-Trap de Servanches.
- Madame la Préfète informe les Maires, d'une prochaine réunion nationale de la conférence des territoires, afin de pouvoir préparer celle-ci, et faire remonter la contribution de la Dordogne, une concertation locale à laquelle les Maires seront associés va être mise en place.
- Pendant l'été, trois poubelles ont été brûlées, au lieu-dit « Petit Bâtard » sur la Commune d'Eygurande.

#### ***Fin de la séance à 20 heures***

Le Maire.

Guy PIEDFERT

### **CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 30 Octobre 2017 à 18 heures** **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Date de convocation :** 16/10/2017

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

**Présents** : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, LEDOUX B, PASCAL N, VALETTE C, Mmes LABRUE M, BREULAUD G, VALADE V.

**Absent** : M. RETIF B.

Pouvoirs de M. RETIF à Mme LABRUE.

Secrétaire de séance Monsieur LEDOUX Bastien.

**Convention de mise à disposition Voirie et Matériel de voirie :**

Délibération pour convention de mise à disposition de la voirie et du matériel de voirie à la Communauté de Communes Isle Double Landais, dans le cadre de la compétence « création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » d'Eygurande et Gardedeuil. Décision adoptée à l'unanimité.

**Prime IFSE attribuée pour 2017 :**

Suite à la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle), le Maire propose d'attribuer l'IFSE (Indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise) en tenant compte du poste occupé, des responsabilités et de l'engagement de l'agent. Le montant sera affecté par arrêté du Maire, et s'élèvera à 1035 €.

Un abattement relatif à la mise en place du dispositif de transfert « primes/points » suite à la revalorisation indiciaire visant à la modernisation des parcours professionnel, des carrières et des rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (PPCR), s'élève pour 2017 à  $167 \text{ €} \times 29/35^{\circ} = 138 \text{ €}$  pour un adjoint administratif, calculé au prorata du temps de travail (il est conseillé de calquer la périodicité de l'abattement sur la périodicité des primes), soit annuellement en ce qui concerne Eygurande et Gardedeuil.

L'agent percevra une indemnité brute de  $1035 - 138 = 897 \text{ €}$ .

**Travaux de rénovation énergétique de logement communal (Ancienne maison DURET-TERNAT) :**

Après avoir pris contact avec la Région Aquitaine suite à la mise en place d'un plan de rénovation énergétique aquitain « RENO'AQT », la Société SOLIHA a été désigné attributaire du marché. Suite à la délibération de la Commune d'Eygurande et Gardedeuil par laquelle elle s'engage à réaliser des travaux au logement communal (ancienne maison DURET-TERNAT), la société SOLIHA transmettra une étude de faisabilité, ainsi qu'un cahier des charges que la Commune s'engage à respecter. Décision prise à l'unanimité par le conseil municipal.

**Point sur les travaux et sur les logements :**

- Réception des travaux de construction du garage métallique par l'Entreprise SECA, lundi 6 novembre à 14h. Il ne restera que l'électricité à faire.

- Les travaux de la toiture du logement « ancienne maison DURET-TERNAT » réalisés par les employés communaux est terminée. Le logement est occupé par M. KEMPF Adrien depuis le 21 octobre 2017, prix du loyer 300 €.

- Le logement « BREMOND » est occupé par Mme VANGESSELEN Greet depuis le 1er Septembre 2017, prix du loyer 440,63 €.

- Le logement « ancien commerce » : suite au départ de Mme LUSSEAU et M. RESCOUSSERY, un certains nombres de travaux ont dû être réalisés par les employés communaux. Les nouveaux locataires vont prendre possession des lieux à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2017.

Monsieur le Maire propose de revoir le prix du loyer, excessif au vue des autres loyers proposés sur la Communes, et de le mettre à 480 €. Décision adoptée à la majorité, 6 voix « Pour » et 3 voix « Contre » (Mmes LABRUE, VALADE et M. RETIF)

- Des travaux d'élagage sont prévus par la Communauté de Communes, Monsieur le Maire invite les conseillers à faire part de leurs connaissances sur d'éventuels lieux à traiter.
- Le nettoyage du clocher de l'église a été réalisé par l'entreprise LACOSTE.
- Le compteur a été posé à la chapelle de Gardedeuilh le 20 octobre par ENEDIS pour un montant de 1255.97 €.

**Désignation d'un élu-référent « sécurité routière » demandé par les Services de la Préfecture :**

Compte tenu de la croissance des sinistres en matière de sécurité routière et du nombre importants d'accidents. Les services de la Préfecture souhaitent mettre en place des élu-référent pour sensibiliser les gens sur les problèmes d'incivilité et le comportement des individus. Le conseil municipal désigne M. LEDOUX Bastien, en qualité d'élu-référent.

**Questions diverses :**

- Une cérémonie commémorative est prévue le 11 novembre 2017 à 11h30, suivie d'un vin d'honneur.
- Des décorations vont être réalisées, comme l'année dernière par les enfants de la garderie encadrée par Angélique THOUVENIN. En vue de la décoration du bourg d'Eygurande.
- Remplacement de Christine par Katia, lors de ses congés de fin d'année (du 21 décembre 2017 au 3 janvier 2018). Les permanences seront le mercredi 27 décembre toute la journée et le vendredi 29 décembre 2017 après-midi.

Une permanence sera tenue par M. PIEDFERT le samedi 30 décembre 2017 de 9h à 12h.

- Une réunion d'information est prévue le 4 décembre 2017 pour les correspondants défense, à Eygurande il s'agit de M. PASCAL Nicolas.
  - L'Association « Les amis de la Chapelle de Gardedeuilh » est enfin créée et enregistrée par la Préfecture le 21 septembre 2017.
  - Les projets de TAP pour le premier trimestre 2017 ont été présentés à M. le Maire par les responsables, et ont été envoyés aux parents d'élèves.
- Il s'agit de la peinture du préau (problèmes rencontrés avec l'instituteur, pour que les responsables puissent préparer les dessins, afin que les enfants n'aient plus qu'à les peindre).  
Projet avec l'Association « Femmes créatives de la Double », comme l'année dernière.
- L'Association ASE (Association de Sauvegarde de l'Environnement) : suite à une mise en examen, celle-ci a préféré se dissoudre (Frelons asiatiques).
  - Divers dépôts de déchets ont été trouvés, à divers endroits sur le Commune.

***Fin de la séance à 19 heures 40***

Le Maire.

Guy PIEDFERT

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 Novembre 2017 à 18 heures**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Date de convocation :** 20/11/2017

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

**Présents :** MM. PIEDFERT G, RETIF B, GONTHIER D, LEDOUX B, PASCAL N, VALETTE C, Mmes LABRUE M, BREULAUD G, VALADE V.

**Absent :** Néant

Secrétaire de séance Monsieur LEDOUX Bastien.

**Rappel** : Il est précisé pour être complet sur le Compte rendu du 30 Octobre 2017, que la demande de baisser le loyer du logement communal situé à côté de la mairie, de 550 € à 480 € est dû au fait que nous avons souhaité l'harmoniser par rapport aux autres loyers dont la fourchette est comprise, pour surface égale, entre 431 € et 479 €.

### **Délibération travaux rénovation énergétique de logements communaux (SOLIHA) :**

Le programme RENO'AQT est un dispositif porté par la Région pour accompagner les maires dans la rénovation de leurs logements communaux. Cette aide est à la fois technique avec l'établissement d'un diagnostic du patrimoine suivi d'une étude de faisabilité préconisant les matériels et les normes requises pour atteindre un objectif de transition écologique et matérielle par le biais d'une aide directe.

L'Association SOLIHA qui gère ce programme nous a présenté deux programmes : « 1 conventionnel et 1 bio sourcé » qui sont aidés à hauteur de 12 000 € à 15 000 € pour la partie isolation, production d'eau chaude et de chauffage. Le montant des travaux dans la globalité étant estimé à 103 510 € par le bureau d'études, celui-ci sera forcément ajusté à la baisse après réception des devis demandés et des travaux effectués en régie. De plus nous allons solliciter une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 25 % et de la DETR à hauteur de 30 %.

Après un débat très animé, la proposition 1 (programme conventionnel) a été adoptée par 7 voix « POUR » et 2 « Abstentions » (Mme VALADE et M. RETIF).

### **Modification des statuts de la Communauté de Communes Isle Double Landais, suite au transfert des Zones artisanales de Le Pizou et de Moulin Neuf, compte tenu des compétences de la CCIDL.**

Monsieur le Maire expose les différentes modifications qui ont été apportées, suite à l'intégration des zones artisanales, au vue des compétences économiques automatiquement dessaisies des Communes au profit de la Communauté de Communes, suite à la Loi NOTRe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Après en avoir délibéré, cette décision est adoptée avec 1 Voix « CONTRE » (Mme LABRUE) ; 3 « Abstentions » (MM. LEDOUX, VALETTE, PASCAL) ; 5 « POUR ».

### **Délibération de soutien à la motion proposée par l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des Communes et de la Ruralité :**

Monsieur le Maire fait lecture de la Motion proposée par l'AMRF qui souhaite se mobiliser pour le maintien de la ruralité. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette motion, à 8 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » (Mme VALADE).

### **Remboursement par MMA Assurances pour vitrage logement communal :**

Remboursement par MMA Assurances, suite au sinistre, concernant le vitrage d'un logement communal. Montant du règlement par l'assurance s'élève à 241,75 €.

### **Délibération : Décision modificative (DM) n° 3**

Suite à la demande de la Trésorerie de Montpon concernant une régularisation, suite à un trop perçu en 2010 (réduction titre 74-2010), au niveau des centimes (taxes impôts locaux) d'un montant de 8 883 €.

### **Rapports d'activités 2016 :**

Monsieur le Maire présente les différents rapports d'activité pour l'exercice 2016, il s'agit du SDE 24, De la CCIDL et du SMCTOM. Les conseillers ont pris acte de ces documents.

### **Vigilance citoyenne :**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de la demande des services de la gendarmerie concernant la mise en place du plan « vigilance citoyenne », il est souhaitable de désigner des référents par hameaux inscrits (qui sont le Bost, le Bourg, le Palem, le Grand Bonneau et le Grand Fouillèze.

**Proposition d'adhésion au dispositif « Panneau pocket » pour informer la population via une application sur les téléphone, ordinateur ou tablette.**

Monsieur le Maire présente l'offre qui est proposée à la population pour avoir une information via les smartphones, moyennant l'adhésion de la Commune pour un montant annuel de 108 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil sont « CONTRE » à la majorité. Cette proposition est donc rejetée.

**Décoration du Bourg pour les fêtes de fin d'année :**

Les conseillers vont se réunir pour réaliser des décorations qui pourront être ensuite déposées sur les sapins mis en place le long de la RD 730 par les employés communaux et ensuite décorés par les conseillers.

- préparation des décorations : lundi 4 décembre, le matin à partir de 10 heures.
- les sapins seront décorés : jeudi 7 décembre, après –midi.

**Questions diverses :**

- Les sapeurs-pompiers feront leur tournée en motos et vélos, dans les communes de leur secteur d'intervention, en vue de récolter des dons au profit du Téléthon. Samedi 9 décembre 2017 en fin de matinée.
- Un repas est prévu pour les employés communaux, le 8 décembre 2017 au soir, au restaurant « La Petite Duché ».
- Monsieur le Maire fait le point sur les impayés de la Commune.

***Fin de la séance à 20 heures 30***

Le Maire.

Guy PIEDFERT

**ETAT-CIVIL**

**Naissance : Marie PEETERS**  
**LANGLOIS-MEURINNE née le 28**  
**novembre 2017 à EYGURANDE**  
**GARDEDEUILH (24700)**

**MARIAGE : Olivier DEVAUX et**  
**Haeli GOERTZEN le samedi 28**  
**octobre 2017**

---

**Temps d'activités périscolaires (taps)**

Les Temps d'Activités Périscolaires ont été reconduits cette année. Magalie ROCHET (animatrice de la communauté de communes) et Angélique THOUVENIN sont chargées de les mettre en œuvre sur notre commune pour la période scolaire 2017-2018 sachant qu'ils ne seront pas reconduits pour la période 2018-2019. Outre la décoration de la cour de l'école, les enfants ont pu bénéficier de plusieurs thèmes proposés : les sports d'équipe (foot, basket...), des jeux et activités extérieurs, découverte de la flore, dessins sur l'herbe et des jeux de société. Un échange inter-générationnel est en projet avec LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE pour renouveler l'expérience de l'an dernier (fête des mères). Les activités proposées sont

souvent tributaires du temps mais c'est généralement un moment où les enfants jouent ensemble et donc apprennent à s'écouter, à se respecter, à s'exprimer et à partager et ce dans le respect des locaux et du matériel. La découverte de la nature fait aussi partie du projet.



Voici les décorations faites par les enfants dans la cour de l'école à l'occasion des TAPS avec la contribution des animatrices Magalie et Angélique.

### FETE DES ECOLES DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

En attendant le Père Noël, dans l'enthousiasme et la joie, les enfants nous ont chanté Noël !

Le Père Noël à l'écoute des chants des enfants est arrivé et à remis à chacun un petit cadeau. Pour finir cette soirée nous nous sommes réunis autour d'un goûter. Nous saluons les enseignants pour leur investissement, les municipalités pour leur don et le bénévolat des parents. Joyeux Noël à tous ! *ANNE PASCAL*



### PROTECTION ET SURVIE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

En annexe du chapitre **JE JARDINE MON VILLAGE**, il nous a semblé intéressant d'insérer un article sur **les plantes attractives pour les abeilles**.

Etablie par des organismes spécialisés dans l'horticulture, les plantes médicinales et aromatiques, les produits de l'agriculture et de la mer, les semences et plants, la recherche agronomique, l'apiculture et la pollinisation, l'agriculture et l'alimentation, nous vous proposons ci-dessous une liste de plantes attractives pour les abeilles.

Les abeilles se nourrissent essentiellement du nectar et du pollen des fleurs, leur survie dépend en grande partie de la disponibilité de ces ressources dans leur environnement. Les insectes pollinisateurs ont besoin pour leur équilibre alimentaire de butiner une grande diversité d'espèces florales agricoles, horticoles et sauvages.

L'uniformisation des paysages et l'artificialisation des territoires ont contribué à une réduction des ressources disponibles dans le temps et l'espace. Le maintien et le renforcement de la

diversité floristique (arbres, arbustes, plantes annuelles...) sont essentiels à la santé des abeilles et des autres pollinisateurs.

La protection et le développement de surfaces fleuries, avec des espèces attractives pour les abeilles, sur des espaces tels que les surfaces agricoles (cultures, bandes enherbées, jachères), les jardins particuliers et publics, les abords des voies de circulation, les surfaces gérées par les collectivités, les zones industrielles et commerciales, sont autant de réponses à l'amélioration des conditions de vie des abeilles et des pollinisateurs. Pour rendre ces espaces attractifs, il est recommandé d'utiliser des espèces végétales adaptées, nectarifères et pollinifères. C'est pour cette raison qu'a été élaborée la liste de plantes attractives pour les abeilles – plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter, **un outil à destination de ceux qui souhaitent participer à la protection des abeilles et des pollinisateurs.**

#### LISTE

- Abricotier – cerisier griottier – érable champêtre – érable platane – eucalyptus – frêne à fleur – ciboulette – noisetier – orme champêtre – pommier – tilleul – topinambour – trèfle – valériane – bourdaine – buisson ardent – chèvrefeuille – luzerne – menthe-réglisse coréenne – framboisiers – mûres – laurier cerise – gypsophile paniculé – hysope géante jaune – artichaut – basilic – bourrache officinale – cirsés – colza – coriandre – courges – courgettes – thym – vigne-vierge –

#### LE COMITE DE REDACTION

Thym

valériane

buisson ardent

chèvrefeuille

framboisier



### *Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise en Nouvelle Aquitaine*

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

#### **Comment la reconnaître ?**

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles

embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.



Sources images: (a), (c), (d) [www.ambrosie.info.fr](http://www.ambrosie.info.fr); (b) CBNSA

## **Pourquoi lutter contre cette espèce ?**

### • **Impact sanitaire**

Le pollen de l'Ambrosie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

### • **Impact économique**

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambrosie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambrosie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

### • **Impact environnemental**

L'Ambrosie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambrosie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

## **Comment agir ?**

Les actions de gestion de l'Ambrosie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

### • **Les actions préventives**

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile....
- Eviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.

- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

- **Les actions curatives**

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.

- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.

- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

- **Les précautions générales**

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.

- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.

- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.

- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<http://www.ambroisie.info/pages/detruire.htm>). Un apport en déchetterie ou le dépôt sur place sont également envisageables. L'incinération n'est autorisée que dans les départements ayant un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'Ambroisie. A ce jour, l'ancienne Aquitaine n'est pas concernée par un arrêté préfectoral.

- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

*Pour plus de renseignements ou pour faire un signalement :*

Gaëlle GUYOT- FREDON Aquitaine  
62 Rue Victor Hugo - 33140 Villenave d'Ornon  
Mob: 07-81-61-79-99 | Tel: 09-67-01-58-68  
Email : [zna@fredon-aquitaine.org](mailto:zna@fredon-aquitaine.org)



## Attention plante invasive... et toxique.

### Le Sénéçon de Jacob ou Sénéçon Jacobée ou herbe de la Saint Jacques

C'est une plante que l'on rencontre sur nos accotements, nos friches, nos prairies de fauche et nos prés. Les fleurs sont jaunes en groupe sur une tige devenant rouge vers sa partie inférieure. La floraison arrive à la fin du printemps et en plein été. La hauteur est de 50 à 120 cms

Ce sénéçon est toxique pour les équins et bovins, mais consommable en petites quantités par les ovins et plus encore par les caprins qui les consomment volontiers en vert (chez lesquels il pourrait avoir un effet vermifuge).

Sa toxicité est due à son contenu en alcaloïdes pyrrolizidiniques, toxiques pour le foie de certains animaux. Tant que la plante pousse et fleurit, il y a peu de risque pour les chevaux, les vaches, les chèvres et les moutons. Sénéçon a un goût amer et n'est généralement pas consommé, toutefois des chevaux semblent consommer spécifiquement les sommités fleuries lorsqu'ils en ont l'occasion, peut-être pour se vermifuger. Le sénéçon jacobée est très dangereux conservé dans le foin. Une fois coupé la plante perd son arôme typique, sa couleur et son goût. Les chevaux ne peuvent plus la reconnaître. Après la coupe le poison reste actif et il est donc conseillé de ne plus utiliser le restant de la botte de foin.

Pour plus de renseignements voir le site des haras nationaux : <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/alimentation/les-aliments/le-senecon-plante-toxique.html?type=98>

Sa prolifération peut mettre en péril certaines pâtures. Seul l'arrachage manuel pendant la floraison permet de l'éradiquer. C'est un travail fastidieux mais où la mobilisation des habitants donne de bons résultats.



Documentation fournie par Soizic et Jacky ROUSSEAU

# Foie gras de Canard en Terrine « Fait Maison »



Pour 10 à 12 personnes

1 Foie gras d'environ 500g,  
4 cuillères à soupe de cognac  
8 g. de sel - 3 g. de poivre

Séparer les lobes - Couper chaque lobe avec un petit couteau, puis écarter avec les doigts pour enlever la veine centrale.

Assaisonner bien les lobes ( sel - poivre ) sur toutes les faces, imbiber les de cognac en massant légèrement sur toutes les parties du foie.

Roller votre foie gras dans une terrine - Couvrir le - Préchauffer votre four à 180° thermostat. 6. - Faire cuire votre foie gras au bain-marie en comptant 45 minutes à partir du frémissement de l'eau.

Sortir du four et laisser refroidir.

Mettre au réfrigérateur pendant 48 heures.

A servir à votre guise.

Pain d'épice - confit d'oignon.

Bonne dégustation

### Poule au pot



1 poule bien en chair, pas trop vieille, 1,750g. carottes, 4 ou 5 poireaux, 2 navets, 2 branches de céleri, 1 oignon, 2 ou 3 tomates, 3 clous de girofle, 1 bouquet garni avec thym, laurier, persil, serpolet, romarin, sel, poivre.

Farci : hachis de lard, d'ail, de persil, le foie pilé, débris de jambon du pays, un gros œuf de mie de pain trempé dans du lait ou bouillon bien essoré, 1 œuf, mélanger le tout, saler, poivrer.

Après avoir salé et poivré l'intérieur, boucher la poule du farci, la cuire. Dans une poêle, rousir l'oignon et les tomates pour colorer le bouillon et lui donner du goût. Plonger la poule farcie à l'eau froide dans une grande casserole, ajouter le jarret, le bouquet garni, saler. Porter à ébullition, écumer. Après une heure de cuisson ajouter tous les légumes. Laisser cuire 2 à 3 h.

Servir avec sauce mousseline :

Délayer 2 ou 3 c. à soupe de farine avec du bouillon. Faire prendre à feu doux, sans cesse de tourner. Délayer 2 jaunes d'œufs et 1 jus de citron. Ajouter hors du feu ainsi que les blancs battus en neige. Sel, Poivre. 

## UN PEU DE REFLEXION...

**LE SAVIEZ-VOUS ? On l'appelle le semeur de chênes**



### LA RUBRIQUE DE FILOTINE par Catherine RACCOURSIER

#### **Au fil des rêves**

Pour accompagner les songes, pour ouvrir les portes du rêve, pour franchir les rideaux de l'obscurité, le fil est un complice inégalable.

Fendre les airs, traverser les nuages, chatouiller les pieds des anges : embarquez donc sur un tapis volant et glissez-y dessous la poussière du monde trop réel.

A moins que vous ne suiviez les cerfs-volants, symboles de liberté si vivants que les talibans les avaient interdits.

Les cordes permettent aussi de lever les voiles, de décoller, de s'affranchir de la pesanteur.

Plus près du plancher des vaches, voici la balançoire, l'escarpolette.

La corde à sauter ou l'élastique rythment le rêve de grandir des fillettes.

Les draps déchirés du prisonnier nouent son évasion, tandis que grâce à l'échelle de corde, le poète tente de décrocher la lune.

Mais, pour revenir sur la terre, rien ne vaut le saut en parachute.

Shakespeare ne disait-il pas que « nous sommes faits du tissu de nos rêves ? »

**Tiré de la revue Filambulletin sept.17**



L'Épiphanie est célébrée le 6 janvier, mais les familles françaises partagent la galette le 1<sup>er</sup> dimanche de janvier.

Le mot Épiphanie vient du mot grec et signifie "apparition".

La fête de l'Épiphanie s'appelle aussi la fête des rois.

L'**Épiphanie** est une fête [chrétienne](#) qui célèbre le [Messie](#) venu et incarné dans le monde et qui reçoit la visite et l'hommage des [rois mages](#). Elle a lieu le [6 janvier](#)<sup>1</sup>. Depuis 1971, dans les pays où l'Épiphanie n'est pas un jour férié, elle peut se fêter le deuxième dimanche après [Noël](#), c'est-à-dire le premier dimanche qui suit le 1<sup>er</sup> janvier<sup>[réf. nécessaire]</sup>. En France, c'est le cas depuis 1802, règle qui a été instaurée par un décret du [cardinal Caprara](#)<sup>2</sup>, légat du pape [Pie VII](#). La fête s'appelle aussi « [Théophanie](#) », qui signifie également la « manifestation de Dieu ». Diverses coutumes sont observées à cette occasion. En France, depuis le Moyen Âge, une « [galette des Rois](#) », gâteau contenant une fève, est partagée ce jour-là ; celui qui trouve la fève dans sa part de galette est surnommé « roi ». Le [substantif féminin](#)<sup>3,4,5</sup> *Épiphanie* ([prononcé \[epifani\]](#)<sup>4</sup>) est un [emprunt](#)<sup>3,4</sup>, par l'intermédiaire<sup>3</sup> du [latin chrétien](#) *Epiphania*<sup>3,4,5</sup>, au [grec](#) Ἐπιφάνεια (*Epipháneia*) qui signifie « manifestation » ou « apparition » du verbe φαίνω (*pháinō*), « se manifester, apparaître, être évident ». Il est le neutre substantivé de l'adjectif epiphaniós, de epiphánēs « illustre, éclatant », de épi- « sur » et phainein « briller ».

L'utilisation du terme est antérieure au christianisme<sup>6</sup>. Les « *Épiphanes* » sont, dans la [culture grecque](#), les douze divinités de l'Olympe apparues aux hommes, avec en premier lieu, [Zeus](#), le dieu de la Justice céleste. À l'origine, l'Épiphanie fait partie du cycle de [Noël](#) et tire son fond et son sens des célébrations païennes de la Lumière. En effet, Noël, avant d'être un jour, est d'abord un cycle qui atteint son apogée au jour marquant le [solstice d'hiver](#), le 22 décembre. Cette nuit du solstice — la plus longue de l'année — annonce le rallongement des jours et — par extension — la renaissance de la Lumière censée être à l'origine de toutes choses. Puis la

célébration se prolonge après le 25 décembre durant un nombre de jours hautement symbolique : 12 jours et 12 nuits. Le [nombre 12](#) représentant entre autres la Totalité (12 mois, 12 heures, 12 dieux olympiens, 12 tribus d'Israël, 12 apôtres, etc.) Le cycle prend fin le [6 janvier](#). C'est à ce moment que les jours commencent à s'allonger de façon sensible, que la promesse de la nuit solsticiale est tenue, et c'est cette date que choisit le [Père de l'Église Épiphane de Salamine](#), dans son *Panarion*, comme date de naissance de Jésus, afin de réfuter une date concurrente proposée par la secte [gnostique](#) des *Alogoi*<sup>7</sup>. On célèbre alors l'Épiphanie, la manifestation de la Lumière. Par sa forme ronde et sa couleur dorée, la galette symbolise le soleil. Il est à noter également que c'est ce jour (en tout cas son équivalent, car le calendrier alors en vigueur — le [calendrier julien](#) — diffère du nôtre) qu'avait lieu sous la Rome antique la fête des 12 Dieux épiphanes (autrement dit les 12 Olympiens).

Croque la galette !  
Croque croque la galette!  
La fève est sa cachette  
Si la galette s'en va  
Il n'y aura pas de reine ni de roi  
Croque croque la galette!  
La fève est sa cachette !  
Qui la trouvera?

*LE COMITE DE REDACTION*

### **La Chevêche d'Athéna... Elle est chouette notre petite chevêche !**

Elle est de petite taille (20 à 26 cm). Sa tête est aplatie avec des yeux jaunes sous des sourcils blancs. Son plumage est tacheté de blanc. Vous la verrez sur des poteaux, des murs, des faitages de maison mais aussi posée au sol. Elle est très présente dans notre forêt de la Double mais seulement dans les milieux ouverts, le bord des routes, les vergers, les bosquets. Elle est présente une partie du jour mais est surtout active le soir et la nuit et se nourrit de beaucoup d'insectes mais aussi de vers de terre, de petits mammifères, de jeunes oiseaux, de petits lézards, de batraciens et de chauve-souris. La chevêche a beaucoup de prédateurs compte-tenu de sa petite taille. D'autres oiseaux comme l'autour des palombes, l'épervier, le faucon pèlerin, la chouette effraie mais aussi les chiens, les chats, la fouine et certains rats. Sa présence sur les routes est à l'origine d'une part non négligeable de sa mortalité. Elle peut mourir également lorsqu'elle tombe dans des cavités, tuyaux, poteaux téléphoniques, cheminées. La Chevêche d'Athéna bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis 1981. Il est donc interdit de la détruire mais aussi de la capturer ou de perturber sa reproduction ou de détruire ses nids.

### **Un peu d'histoire :**

Elle est l'animal symbolique de la déesse grecque Athéna (Minerve chez les romains) et donna son nom à la ville d'Athènes.



**Documentation fournie par Soizic et Jacky ROUSSEAU**

### FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE

Nous venons de perdre brutalement notre gentille prof de peinture d'Eygurande Gardedeuilh.

Hommage à notre artiste peintre Vega décédée le 12 novembre dernier, à qui nous devons un grand merci après 15 ans de cours donnés de peinture au sein de l'association "Femmes Créatives de la double".

Regrets de nous toutes.



### LES AMIS DE GARDEDEUILH

L'association créée pour la protection, la conservation et la vie de la chapelle de GARDEDEUILH a vu ses statuts validés par la préfecture de la Dordogne et sa parution a été faite au Journal Officiel.

Les membres du bureau sont :

**PRESIDENTE D'HONNEUR** : Odile DE LAURIERE

**PRESIDENTE** : Louissette THOUVENIN

**VICE PRESIDENT** : Pierre FEREOLE

**SECRETARE** : Mireille CHARLES

**SECRETARE ADJOINTE** : Béatrice PIEDFERT

**TRESORIER** : Jean-Michel BLATTER

**TRESORIERE ADJOINTE** : Soizic ROUSSEAU

Un concert sera organisé le **dimanche 8 avril 2018 à 16 h 30** en la chapelle de GARDEDEUILH avec la participation de la chorale POLYSONS de ST LAURENT DES HOMMES

### COMITE DES FETES LA GUIRANDOLE - ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Le vendredi 10 novembre 2017 à 19 h a eu lieu l'assemblée générale annuelle du comité des fêtes "LA GUIRANDOLE" à la salle du foyer municipal de la commune. L'ordre du jour était le bilan moral et financier et le renouvellement du bureau. Une information avait été apposée sur le site internet de la commune un mois avant la date de la réunion et des affichettes d'information avaient été distribuées dans les boîtes aux lettres une semaine auparavant pour solliciter la présence des habitants de la commune.

Etaient présents : Mr VALETTE Christophe, Mr LEREBOURG Denis, Mr LEREBOURG Alain, Mr Marc VERROUILH, Mr Jean-Michel BLATTER, Mr Guy PIEDFERT, Mme Marie-Paule VIVIER, Mme Catherine RACCOURSIER, Mme Séverine VALETTE, Mme Béatrice PIEDFERT.

Mr Christophe VALETTE, Président, a procédé au bilan moral annuel du comité des fêtes. Il a remercié particulièrement tous les bénévoles qui participent activement à la vie du comité. C'est essentiellement grâce à eux que les manifestations peuvent avoir lieu. La manifestation annuelle qui attire le plus de personnes et de gens du village est la marche semi-nocturne qui sera bien entendu renouvelée en 2018. Concernant les autres manifestations, (repas cochonnaille, pétanque, belote) l'affluence est moindre et les bénéfices également. Le vide-grenier annuel a été annulé cette année faute

d'emplacements pour les participants (route départementale qui traverse le village) et des difficultés d'organisation. Une autre solution est à envisager pour 2018 afin que ce vide-grenier puisse avoir lieu. Mr VALETTE fait remarquer le manque de participation des habitants du village aux manifestations.

Mr Jean-Michel BLATTER, Trésorier, présente le bilan financier du comité des fêtes. La trésorerie fait apparaître un bilan équilibré.

Mr Christophe VALETTE, Président, propose de procéder au vote pour le renouvellement du bureau.

Il demande si parmi les présents une personne est intéressée par la présidence. Personne ne se déclare candidat. Mr VALETTE propose de renouveler son mandat pour une année et invite les personnes présentes à voter pour le renouvellement du bureau.

Ont été réélus à l'unanimité :

Mr Marc VERROUILH, Président d'honneur. Mr Christophe VALETTE, Président. Mr Denis LEREBOURG, Vice-Président. Mr Jean-Michel BLATTER, Trésorier. Mme Marie-Paule VIVIER, Trésorière-adjointe.

Ont été élus à l'unanimité suite au non renouvellement du mandat du secrétaire et du secrétaire-adjoint :

Mme Catherine RACCOURSIER, Secrétaire. Mme Béatrice PIEDFERT, Secrétaire-adjointe. La séance se termine à 20 h par le pot de l'amitié offert par le comité des fêtes.

*La secrétaire, Catherine RACCOURSIER*

---

## LES AMIS DE GARDEDEUILH

Une première réunion du bureau a eu lieu le vendredi 24 novembre 2017 à la salle annexe du foyer municipal pour entériner la création de l'association. Il a été débattu des manifestations qui seront organisées en 2018 et des moyens financiers mis à la disposition de l'association afin de faire rénover progressivement la Chapelle.

La publicité pour les manifestations organisées sera faite via le site internet de la commune, LE PETIT EYGURANDAIS et par affiche publicitaire.

Merci à tous les habitants de la commune pour leur soutien.

Après avoir établi un dossier auprès de LA FONDATION DU PATRIMOINE afin de recueillir des fonds qui permettront la rénovation de la chapelle de GARDEDEUILH (ou chapelle SAINT LEONARD), une souscription a été lancée. Vous trouverez sur le site internet de la commune les éléments vous permettant si vous le souhaitez de faire un don. Nous vous en remercions par avance.

Nous vous précisons également que grâce à vos dons lors des manifestations, nous sommes en mesure de nous autofinancer en ce qui concerne la programmation des concerts (paiement des artistes et de la publicité). Donc, encore un grand merci.

*Les membres du bureau*

## LE CLUB DE L'AMITIE

Cette association de la commune permet aux retraités de participer le deuxième mardi et le dernier mardi de chaque mois à des "petits lotos" à la salle annexe du foyer municipal.

L'année 2017 a été quelque peu bouleversée par des événements tristes (décès, maladie) mais l'année 2018 qui débutera le 9 janvier 2018 avec de nouveaux adhérents est pleine de promesses.

La Présidente est Madame Sylvette DEVAURE – le Vice-Président : Yves YON – le Trésorier : Jean-Jacques DEVAURE et la Vice-Trésorière : Marie-Lou PERRARD

*La Présidente, Mme DEVAURE*

## FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE

Aujourd'hui, je vais vous parler de notre petit groupe de dentellières. Notre passion pour la dentelle aux fuseaux, nous réunit tous les quinze jours le jeudi de 10 heures à 17 heures dans une ambiance conviviale. Nous partageons notre savoir à des niveaux différents et toutes dans son propre style.

Nous avons organisé le 7 octobre 2017 à Eygurande Gardedeuilh une rencontre dentelle avec une dizaine de clubs de la Nouvelle Aquitaine. 50 dentellières extérieures étaient présentes pour une journée de partage et de convivialité.

Entre bavardages, les futurs projets de chaque club et le plaisir de se retrouver, et bien sûr au milieu de tout ça « la dentelle », nous n'avons pas vu arriver le soir quand il a fallu se quitter et promettre de renouveler cette rencontre....

L'association : Femmes Créatives de la Double a aussi organisé le 16 novembre 2017 une veillée à Eygurande Gardedeuilh dans la salle du foyer municipal entre les différents ateliers de l'association :

Soirée proposée par l'atelier patchwork : elles nous proposent de faire des boules de Noël, excellente idée vue la saison.

Boules patchwork, boules dentelles et boules art se côtoient pour cette soirée fort agréable

L'atelier patchwork se réunit à « Le Pizou » salle du foyer municipal.

Notre association fait aussi de la broderie à Eygurande Gardedeuilh le premier mercredi de chaque mois.

Et malheureusement pour l'atelier peinture qui est en deuil de leur intervenante Vega qui est décédée, nous cherchons un ou une remplaçante qui pourrait animer cet atelier.

En attendant je tiens à remercier Orion, ami de Vega, qui nous propose de faire l'intérim en attendant le ou la remplaçante.

Pour tout renseignements : 06 80 18 47 94 ou 05 47 19 13 63

*Mme VERGNAUD, Présidente*



# La Double en Périgord - Activités du 1er trimestre 2018

## Journées Enoisage

Samedi 20 ET dimanche 21 janvier de 9h à 18h :

Accès libre. Prévoir son pique-nique.

Le dimanche, en musique avec Francis **GERVAISE** et son accordéon + paëlla « faite maison », à 10€/9€ tarif réduit & adhérent, avec dessert & café compris.

## Journée Mondiale des Zones Humides

Samedi 27 janvier de 14h à 17h : **GRATUIT**

Rendez-vous à l'accueil du Parcot pour un départ à la découverte des tourbières de Vendoire avec Vincent **LABOUREL**, chargé de mission au Conservatoire d'Aquitaine à Mussidan. Covoiturage possible.

## Matinée avec le trail de la Double

Dimanche 04 février de 9h00 à 12h à Siorac de Ribérac :

tenue d'un stand sur notre association et petite expo sur la Double. Venez nous y retrouver !

## Après-midi Contée et gaufres autour du cantou

Dimanche 11 février de 15h à 16h :

« Contes sur l'établi » avec Dominique **PEREZ** suivi de démonstration & dégustation de gaufres cuites à l'âtre - Venez mettre la main au gaufrier !

**Tarifs : 5€/4€** tarif réduit & adhérent/enfant gratuit jusqu'à 12 ans, avec une boisson chaude et des gaufres.

## Assemblée Générale

Samedi 17 février à 16h, à la salle des fêtes d'Echourgnac.

- Pot de l'amitié en clôture -

## Ateliers Couverture piquée

Le vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mars de 9h30 à 17h

avec Marie-Paule **CHASSEIGNE** \* 100€ le stage \*

Apporter tissu (2 pièces de 140X140) + aiguille et dés + coton perlé n°5 (couleur adaptée au tissu) + ciseaux. La nappe de laine de mouton peut être fournie pour 30€ en plus.

- Pique-nique « tiré du sac » -

## Ateliers Vanneries

\* **Panier doublaud** (structure châtaignier, remplissage osier) avec Jean-Claude DELAGE.

\* **Panier Bouyricou** (tout osier) avec Didier SCALLIET.

**Les vendredis et samedis, de 9h30 à 17h00 et le dimanche pour le doublaud de 9h30 à 12h30: le 9,10 et 11 mars, le 16,17 et 18 mars, puis le 23,24 et 25 mars ainsi que le 30 et 31 mars.**

**Tarifs :** \* Bouyricou, 60€ la session de 2 jours - matériaux compris.

\* Doublaud, 80€ la session de 2 jours et demi - matériaux compris.

- Prévoir son pique-nique -

## Journée Internationale des Forêts

**Mardi 20 mars de 9h à 12h, Réservé aux scolaires** en lien avec l'atelier « De la Graine à la Graine » **GRATUIT**

**Promenade sur le sentier découverte à la rencontre des arbres et des sculptures bois de Dominique PEREZ, plantations de 2 arbres en partenariat avec le service Pôle Paysage, échanges des graines entre les deux écoles.**

**+ Exposition sur la forêt en partenariat avec la maison de la forêt de Montlieu-La-Garde.**

- Pique-nique « tiré du sac » possible sur place -

**+ A 15h, Conférence « Architectures singulières, Abbayes et Prieuré » par Gérard LECONTE suivie de la présentation et des dédicaces de son livre « Abbayes et prieurés » et du livre de Jean-Michel SAUTREAU « Quand les arbres murmurent » + Exposition sur la forêt en partenariat avec la maison de la forêt de Montlieu-La-Garde + possibilité d'une promenade en autonomie sur sentier découverte à la rencontre des arbres et des sculptures bois de Dominique Perez.**

**\* Prix libre\***

Association « **La Double en Périgord** »

**La Ferme du Parcot - Maison de la Double 24410 ECHOURGNAC**

Informations: **05 53 81 99 28**

[www.parcot.net](http://www.parcot.net) - [leparcot@hotmail.com](mailto:leparcot@hotmail.com)



LES HIVERS LES PLUS FROIDS  
SONT CEUX QUI PRENNENT VERS  
LES ROIS

**J'espère que pour la nouvelle année qui arrive,  
vous allez faire plein d'erreurs.**

Parce que si vous faites des erreurs, cela signifie que vous :

**faites des choses nouvelles,**  
essayez des choses nouvelles,  
**apprenez, vivez,**  
vous donnez des défis,  
**vous changez,**  
et que vous changez le monde

Neil Gaiman





## INFORMATIONS / RECOMMANDATIONS PRATIQUES

COMMENT ?



COMMENT ?

### L'achat de timbres fiscaux électroniques

Pourquoi la téléprocédure?



Plus d'efficacité,  
de simplicité et  
d'accessibilité



Etape #0

Si je n'ai pas d'adresse mél  
personnelle, j'en crée une  
OU je peux aussi recevoir  
mon timbre fiscal par SMS

#### Les étapes de l'achat de timbres fiscaux en ligne

<https://timbres.impots.gouv.fr>



#1

Je commence  
mon achat de  
timbre fiscal



#2

Je choisis mon timbre fiscal  
(pour passeport, carte  
nationale d'identité, autres...)



#3

Je remplis  
le formulaire



#4

J'ajoute cet achat à  
mon panier



#5

Je vérifie mon  
panier



#6

Je précise  
comment je  
veux recevoir  
mon timbre  
fiscal (courriel  
ou SMS)



#7

Je valide mon panier ou  
j'achète un autre timbre.



#8

Je paye mon achat  
par carte bancaire.



#8 Je reçois mon timbre fiscal (courriel ou SMS) et je complète mon dossier de carte d'identité et passeport

**L'outil internet est devenu pratiquement indispensable pour communiquer. D'où la transmission de l'information détaillée ci-dessous.**

CREER UNE ADRESSE EMAIL PERSONNELLE

Choisir le type de messagerie : Gmail, Yahoo, Outlook, etc...

Choisir : créer un compte et renseigner le formulaire.

Choisir une adresse de messagerie, en général : [prénom.nom@yahoo.com](mailto:prénom.nom@yahoo.com) (ou autre messagerie)

Vous devrez choisir un mot de passe (sécurisé au maximum avec lettres et chiffres)

Dans la plupart des cas, vous devez renseigner votre numéro de portable. Un code de validation vous est envoyé par sms. Vous devez le recopier dans l'espace réservé à cet effet.

Valider et normalement tout doit fonctionner.

# QUI ?



# QUI ?

PREFETE DE LA DORDOGNE

## Modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports Rôles des mairies

### Mairies sans espace numérique

- 1 Signaler à l'usager la possibilité qu'il a de faire une pré-demande en ligne
- 2 A défaut, l'orienter vers les communes de proximité équipées d'un espace numérique
- 3 En dernier recours, lui proposer le Cerfa-papier à renseigner et l'inviter à prendre rendez-vous avec une commune équipée d'un DR.

### Mairies avec espace numérique

- 1 Si besoin, aider l'usager à créer une adresse E-mail s'il n'en possède pas déjà une.
- 2 Si besoin, l'aider à faire sa pré-demande en ligne depuis l'espace numérique.
- 3 En dernier recours, lui proposer le Cerfa-papier à renseigner et l'inviter à prendre rendez-vous avec une commune équipée d'un DR

### Mairies équipées d'un Dispositif de Recueil

- Traiter les pré-demandes réalisées en ligne.
- A défaut, traiter les dossiers Cerfa-papiers.

*EYGURANDAIS*  
*Noni-Pou*

# COMMENT ?



# COMMENT ?

## La pré-demande passeport/carte nationale d'identité

Pourquoi la téléprocédure?



Plus d'efficacité, de simplicité et d'accessibilité



### Etape #0

Si je n'ai pas d'adresse mél personnelle, j'en crée une

### Les étapes de la pré-demande en ligne

<http://ants.gouv.fr>



### #1

Je crée un compte utilisateur



### #2

J'active mon compte



### #3

Je m'identifie et je me rends dans 'Mon espace identité'



### #4

Je remplis le formulaire et je valide ma demande



### #5

Je note mon numéro de dossier



### #6

Je rassemble les pièces justificatives



### #7

Je vais en mairie muni de mon numéro de pré-demande et des pièces justificatives pour procéder à la prise des empreintes digitales



### #8

Je reçois un SMS lorsque ma carte/mon passeport est disponible



### #8

Je vais retirer en mairie ma carte d'identité/mon passeport

*à Noni-Pou*

## **TRES HAUT DEBIT**

Après la mise en service de la montée en débit, l'abonné doit penser à :

- s'informer auprès de sa mairie concernant la commercialisation,
- contacter le service client de son opérateur en :
- signalant qu'une opération de montée en débit a eu lieu,
- demandant à adapter l'abonnement au nouveau débit disponible,
- demandant s'il faut changer de boîte internet.

Ces changements ne seront pas facturés. Seul le montant de l'abonnement peut être légèrement modifié.

Après modification de l'abonnement et après installation éventuelle de la nouvelle boîte, si le débit ne se trouve pas amélioré, il convient de faire vérifier l'installation à l'intérieur de la maison (cette vérification pouvant être à la charge de l'abonné).

## **UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

Les archives départementales de la Dordogne se sont lancées dans une refonte totale de leur site internet. Plus attractif, plus clair et ergonomique, connecté aux réseaux sociaux, le nouveau site des archives est désormais disponible.

<http://archives.dordogne.fr/>

## **LA DORDOGNE LANCE L'OPERATION: RIVIERES PROPRES EN PERIGORD**

Adossé au Massif Central, véritable château d'eau de la France, le département de la Dordogne s'est développé au fil de l'eau. Les rivières ont forgé ses magnifiques paysages de vallons et vallées. D'importantes activités économiques ont été rendues possibles avec les moulins, les papeteries, sans oublier l'agriculture. Depuis, l'été dernier, le département a ainsi engagé une réflexion pour limiter l'impact des stations d'épuration sur la qualité bactériologique des cours d'eau qui vise à s'assurer que la politique d'assainissement des collectivités est bien compatible avec l'objectif de développement des loisirs nautiques. La Dronne, l'Auvezère, l'Isle, la Vézère et la Dordogne vont bénéficier d'un suivi des rejets des stations d'épuration de 17 communes.

**L'EAU EST UNE RICHESSE. PRESERVONS-LA !**

# Prix de l'eau : mobilisez-vous avec tous les ruraux du Pays

Chers administrés,

Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total, nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes.

C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grosse et moins agile. Si rien n'est fait, une loi, votée en 2015, imposera aux communes de renoncer à une gestion sobre et efficace garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, je vous invite à signer (et faire signer) une pétition, initiée par l'Association des maires ruraux de France (AMRF), dont nous sommes membres. En signant ce texte, vous aidez les maires à interpeller le Gouvernement et le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) pour réviser le caractère obligatoire du transfert de ces compétences et garantir un mode de gestion qui n'aboutisse pas à confier la gestion à des opérateurs motivés par la seule rentabilité économique et donc au final à une hausse du prix de l'eau.

Pour signer la pétition, 4 possibilités s'offrent à vous :

- rendez-vous le site [www.change.org](http://www.change.org) en recherchant la pétition « **PRIX DE L'EAU – CITOYENS, ÉLUS, MOUILLEZ-VOUS !** »
- tapez directement l'url suivante : <http://bit.ly/2is0fUw>
- aller sur la page d'accueil du site de l'AMRF ([www.amrf.fr](http://www.amrf.fr))
- si vous n'avez pas Internet, demandez en mairie à signer la pétition papier

Comptant sur votre engagement.

Le Maire,  
GUY PIEDFERT



**OLIVIER DEVAUX ET HAELI GOERTZEN**

**Le samedi 28 octobre 2017, Olivier DEVAUX, notre sympathique maraîcher bio et Haeli GOERTZEN, professeur d'anglais au collège de MONTPON MENESTEROL, se sont unis en notre mairie.**

**Après avoir signé la convention qui a permis l'installation d'Olivier sur des terres communautaires à "LAS SERVATAS", j'ai eu l'honneur de signer la convention qui les lie entre eux, à savoir l'acte de mariage.**

**Et, comme je l'ai rappelé dans mes propos ce jour-là, la confiance que nous avons placée en Olivier et sa petite famille, le travail énorme qu'il a effectué pour rendre ces terres fertiles et la dynamique qu'il a créée autour de son projet, font d'EYGURANDE GARDEDEUILH la capitale du bio sur le territoire.**

**Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.**

**Le Maire, Guy PIEDFERT**

## **NUMEROS D'URGENCE**

**112** numéro d'appel d'urgence européen unique joignable à partir d'un fixe, portable ou d'une cabine téléphonique.

**15** SAMU en cas de besoin médical urgent

**17** Police secours, gendarmerie

**18** Pompiers

**115** SAMU social

Centre anti poison Bordeaux : 0556964080

Médecin de garde et Pharmacie de garde : 0899962513

Chirurgien dentiste : 0899962507

Cap Ecoute Ado : 0800333435

Service des eaux : 0899827365

ENGIE : 0969321515



## **NOS ASSOCIATIONS**

### **LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE**

Présidente : Mme DEVAURE

☎0553818180

### **COMITE DES FETES "LA GUIRANDOLE"**

Président : Mr VALETTE Christophe

☎0553801795 (après 18 h)

### **LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE**

Présidente : Mme VERGNAUD

☎0547191363

### **MEMOIRES AUTOMOBILES :**

vice-président : Jacques DELELIS

☎0671631936

## **ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES**

Mme SICAIRE : 0603927162/0553821554

Mme VALETTE : 0636557679/ 0553801795



## **NOS ARTISANS/COMMERCANTS**

### **Mr Jamie SHILRAW**

Tapissier, sellier garnisseur

☎0553814027

Mail : [jamie.shilraw@hotmail.com](mailto:jamie.shilraw@hotmail.com)

### **Mme Catherine RACCOURSIER**

Tisserande ☎0553823964

Mail : [catrac@bluewin.ch](mailto:catrac@bluewin.ch)

### **Mr Pascal CLAUDEL**

Fabricant d'objets décoratifs

### **ENTREPRISE BONNIN FRERES**

Maçonnerie ☎0553802791

### **Mr Fabrice SICAIRE**

Charpente, escalier, ébénisterie

☎0553821554/0676549305

### **NOTRE RESTAURANT:LA PETITE DUCHE**

☎0553803633



## **DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES**

**FINANCES** : Mr Bernard RETIF-Mr Daniel GONTHIER-Mr Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Mr Nicolas PASCAL

**GROUPEMENT DE CHASSE** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Christophe VALETTE-**CCAS** : Mr Guy PIEDFERT-Mme Valérie VALADE-Mme

Gwendolyne BREULAUD-**PERSONNEL COMMUNAL** : Mr Guy PIEDFERT-Mme Micheline LABRUE-Mr Christophe VALETTE - **VOIRIE** : Mr

Daniel GONTHIER-Mr Nicolas PASCAL-**DFCI** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Nicolas PASCAL-**BATIMENTS COMMUNAUX** : Mr Bernard RETIF-Mr

Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Suppléants : Mme Micheline LABRUE-Mme Valérie VALADE-Mme Gwendolyne BREULAUD- **SMCTOM** :

Mr Daniel GONTHIER-Mr Guy PIEDFERT-**SDE** : Mr Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Suppléants : Mme Micheline LABRUE-Mr Bernard

RETIF



## **ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES**

**Y.REMONDIE** : ☎0682892521

Moissons, ensilages, travaux du sol, épandages, pulvérisateur...

### **NOS ELEVEURS**

**Mme Nathalie PETIT**

☎0553804283

**Mr Frédéric BEAUDOUT**

☎0553803697

Mail : [frederic.beaudout@orange.fr](mailto:frederic.beaudout@orange.fr)

**Mr Gilbert DEVAURE**

☎0682044671 – élevage de limousines



## **NOS GITES ET CHAMBRES D'HOTES**

### **(2)**

**Gîte de la Guirandole** Patrick et

Christine LACOMBE ☎0684062337

**Le Ruisseau Chaud** Catherine JUHEL

☎0553824294

**Le Clos de l'Ecole** Marie-Josée

MASTRON

☎0553801640 / 0648144682 /

0673364206

**Gîtes de "La Môle"**

Site internet : [www.interchalet.fr](http://www.interchalet.fr)

**Location mobil-home**

Jean-Pierre VERDUGIER

☎0553819715



## **NOS PRODUCTEURS LOCAUX**

**Mr Olivier DEVAUX**

Producteur légumes BIO

☎0553820233/0689207959

**Ouvert le samedi de 10 h à 12 h**

**LE PETIT LAURENT – Mr Alain BINET**

– Producteur de fruits

☎0553908285

**Ouvert tous les jours de**

**10 h à 17 h**

**Mr FRANKLIN FARM**

**Boucherie à la ferme**

Agneaux, chèvres, saucisses et bacon style anglais

☎0553823771/0609106284/068163

9460

Mail : [franklinzw@aol.com](mailto:franklinzw@aol.com)

**Ouvert le samedi de 11 h à 13 h**

**Karen et James BURDEN**

Au grand bâtard

**Epicerie anglaise**

Du mercredi au samedi de 10h30 à

13h30 - ☎0553818621



## **NOS EXPLOITANTS**

### **FORESTIERS**

#### **AUX BOIS D'EYGURANDE**

**Mr Sébastien LABRUE**

Achat/vente bois de chauffage

toutes dimensions livraison ou sur place

☎0684902185

Mail : [sebastienlabrue@hotmail.fr](mailto:sebastienlabrue@hotmail.fr)

**Mr Daniel GONTHIER**

Exploitation forestière

Abattage, débardage et bois de chauffage

☎0553804146/0681778570

### **CONTACTER LA MAIRIE**

**MAIRIE – AU BOURG – 24700**

**EYGURANDE GARDEDEUILH -**

☎0553804010

Fax : 0553824305

Mail : [mairie-](mailto:mairie-eygurande@wanadoo.fr)

[eygurande@wanadoo.fr](mailto:eygurande@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 14 h à 18 h – Mardi et

Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à

18 h 30 – Mercredi de 9 h à 12 h –

Vendredi de 9 h à 12 h



**Le Maire, Guy PIEDFERT et ses adjoints** reçoivent sur rendez-vous.

Pour les contacter en cas d'urgence:

Mr Guy PIEDFERT ☎0672710166

Mr Daniel GONTHIER

☎0681778570

Mr Bastien LEDOUX

☎0634055599

Mme Micheline LABRUE

☎0553822330

### **COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DE COMMUNICATION CULTURE ET TOURISME**

: **ELUS** : Mr Guy PIEDFERT-Mr Daniel

GONTHIER-Mme Micheline LABRUE-

**BENEVOLES NON ELUS** : Mme Catherine

RACCOURSIER-Mme Nadine FAURE-Mme

Chantal FAURE-Mme Béatrice PIEDFERT-Mr

Jean-Michel BLATTER